



**Compte rendu de l'Assemblée générale de la SoPHAU
du samedi 6 décembre 2025**

L'assemblée générale de la SoPHAU s'est tenue le samedi 6 décembre 2025, de 9h30 à 16h, à l'INHA, Paris.

Présents ou représentés (68) : Sabine Armani (r), Clément Bady, Claire Barat (r), Stéphane Benoist, Clara Berrendonner, Fabien Bièvre-Perrin, Sandra Boehringer (r), Pierre Bourrieau (r), Françoise Briquel Chatonnet (r), Jules Buffet, Jean-Yves Carrez Maratray, Cyril Courier (r), Manon Courtois, Jean-Christophe Couvenhes (r), Cecilia d'Ercole, Guillaume de Méritens de Villeneuve (r), Madalina Dana, Gwenaëlle Deborde (r), Fabrice Delrieux (r), Arianna Esposito (r), Claire Fauchon-Claudon (r), Thierry Fouquet, Anne Gangloff, Florence Gherchanoc (r), Antonio Gonzales, Ricardo Gonzalez Villaescusa (r), Adeline Grand Clément (r), Catherine Grandjean, Laetitia Graslin, Ariane Guieu, Jean-Pierre Guilhembet, Pierre-Olivier Hochard, Anne Jacquemin, François Kirbihler, Perrine Kossmann, Jean-Claude Lacam (r), Jean-Luc Lamboley (r), Nicolas Laubry, Sabine Lefebvre (r), Bernard Legras (r), Brigitte Lion, Marie-Christine Marcellesi, Susana Marcos, Virginie Mathé (r), Ségolène Maudet, Cécile Michel (r), Georges Miroux, Michel Molin, Dominic Moreau (r), Christel Müller, Anne-Charlotte Oddon Panissié (r), Marina Passat, William Pillot, Sylvie Pittia, Airton Pollini (r), François Porte, Vincent Puech, Philippe Regerat, Sarah Rey, Nicolas Richer, Adrian Robu (r), Hélène Roelens-Flouneau (r), Lucia Rossi, Manuel Royo (r), Annie Sartre, Maurice Sartre (r), Maria Teresa Schettino (r), Rita Soussignan.

Membres du Bureau (6) : Maria Paola Castiglioni, Mathieu Engerbeaud, Paul Ernst, Sylvain Janniard, Cyrielle Landrea, Laurence Mercuri.

Invités (2) : Julie Sorba, Anabel Vazquez.

Excusés (12) : Nathalie Barrandon, Julie Bothorel, Marie-Odile Charles-Laforge, Pierre Cosme, Élisabeth Deniaux, Aurélien Landon, Caroline Michel d'Annoville, Franck Prêteux, Caroline Schwob-Blonce, Noémie Villacèque, Alexandre Vincent, Catherine Wolff.

MATIN 9h30-12h30

1. Rapport d'activité de la Présidente
2. Rapport financier du Trésorier
3. Renouvellement partiel du bureau
4. Table ronde : « Publications en science ouverte et SHS : enjeux et perspectives »

Buffet à 12h30

APRÈS-MIDI 13h45-16h

5. Attribution du Prix SoPHAU
6. Nouvelles adhésions
7. La SoPHAU aux *Rendez-vous de l'Histoire* à Blois
8. Informations sur les *Nocturnes de l'Histoire* 2026
9. La SoPHAU et ses partenariats en réseau (Antiquité Avenir, CoSSAF)
10. Postes d'enseignant-chercheur et de chercheur : bilan de la campagne de recrutement 2025 et informations sur les prévisions de postes en 2026
11. Point sur les projets de réforme en cours, notamment le CAPES et le bilan de l'enquête SoPHAU sur l'application de la réforme
12. Questions diverses

La séance est ouverte à 9h40.

MATIN

1. Rapport d'activité de la Présidente

Chères et chers collègues,

Je vous remercie d'être venus, parfois de loin, à notre assemblée générale. Le Bureau est ici pour vous accueillir et je vous présente les excuses de Nathalie Barrandon et Caroline Michel d'Annoville, toutes deux retenues par des jurys de thèse mais qui ont pris une part active à la préparation de l'assemblée.

J'ai le triste devoir de rappeler la disparition, cette année, de membres de notre communauté universitaire : Gérard Capdeville, Jean-Paul Rey-Coquais et Marianne Coudry. La SoPHAU rend hommage à chacun d'entre eux.

Au cours de l'année écoulée, le Bureau a poursuivi une activité aussi soutenue que possible dans les difficiles circonstances que traverse notre métier.

Dans le domaine scientifique et éditorial, la nouvelle question d'histoire ancienne au programme de l'agrégation (*Travailler dans le monde grec aux époques archaïque et classique*) a été l'occasion d'organiser le Congrès de printemps de la SoPHAU les 13 et 14 juin dernier à Dijon, moment que nous avons souhaité aussi scientifique qu'agréable. Je remercie le Bureau pour l'aide apportée dans le bon déroulement du colloque, en particulier Maria Paola Castiglioni et Paul Ernst qui ont accompagné le travail jusqu'à la préparation des actes à laquelle s'est jointe aussi Perrine Kossmann. Nul n'a ménagé sa peine pour mener à bien l'entreprise et je remercie l'ensemble des contributeurs du colloque et du comité de publication pour leur engagement et le respect des délais. Mes remerciements vont aussi aux Presses universitaires du Midi et, tout particulièrement, à Christian Rico qui vient d'arriver au terme de son mandat de directeur de la revue *Pallas* et a permis de nouveau, à l'issue de nombreuses années de collaboration, la sortie rapide du volume des actes le 16 octobre dernier, contribuant ainsi à favoriser la préparation des agrégatifs et le travail des collègues chargés des cours d'agrégation. Il convient aussi de remercier Ségolène Maudet et Éléonore Favier qui ont assuré le travail considérable mais indispensable que représente la rédaction de la bibliographie du concours, et nos deux collègues l'ont assuré doublement en produisant une première version parue début septembre dans la revue *Historiens & Géographes*, nous permettant ainsi de poursuivre notre partenariat avec l'APHG, et en donnant une seconde version, dite longue, à la fin du mois de novembre. Le Bureau a diffusé ces deux versions : elles restent accessibles sur le site de la SoPHAU et constituent un instrument de travail remarquable pour notre discipline, au-delà même de la question d'histoire ancienne à l'agrégation.

En matière éditoriale, la SoPHAU a aussi bénéficié, encore une fois, de l'engagement de Sylvie Pittia et de Maria Teresa Schettino qui ont su mener à bien, avec les contributeurs, la publication de l'ouvrage

Collections et archives : quelles enquêtes pour l'historien de l'Antiquité ?, sorti en septembre dernier dans un supplément des *Dialogues d'histoire ancienne*. Elles ont ainsi donné corps à un colloque programmé par la SoPHAU en 2020 mais reporté et finalement annulé à contre-cœur en raison de la crise sanitaire. Le volume explore à travers sept contributions la constitution des archives et leur transmission depuis l'Antiquité et s'interroge sur l'exploitation historique des données.

La SoPHAU se réjouit aussi de la publication des livres de Jérémy Clément et de Simon Cahanier, prix SoPHAU 2019 et 2021, et les félicite pour ces parutions.

L'activité de l'association a maintenu ses relations avec ses partenaires : la présidente et ses mandataires ont représenté la Société au congrès de l'APLAES à Besançon en mai dernier, à une table ronde de nos collègues médiévistes de la SHMESP en novembre, qui portait sur la réforme du CAPES. La SoPHAU a aussi été présente à l'assemblée générale du Collège des Sociétés Académiques de France (CoSSAF) organisée à Montpellier en février et Sylvain Janniard, trésorier du CoSSAF, demandera, avec le soutien de la SoPHAU, le renouvellement de son mandat lors des élections au Conseil d'Administration l'année prochaine. Nous évoquerons les activités et le congrès du CoSSAF, prévu à Paris en février 2026, au point 9 de l'ordre du jour, tout comme celles du réseau *Antiquité Avenir* qui vient, fin novembre, de renouveler son directoire, dont je fais partie aux côtés de Sylvie Pittia, Mathieu Engerbeaud, Annie Sartre Fauriat, Antonio Gonzales et Cyrielle Landrea. Que ces collègues, qui ne ménagent pas leur disponibilité, soient ici remerciés.

La SoPHAU a renouvelé ses liens avec ses partenaires étrangers : François Kirbihler (université de Lorraine), Christine Hoët-Van Cauwenberghe (université de Lille) et Julien Aliquot (CNRS Lyon-HiSoMA) ont représenté notre Société au congrès de la Mommsen-Gesellschaft au printemps dernier à Francfort et nous nous réjouissons que le colloque auquel ils ont participé (*Die griechischen Städte und die Macht Roms von Pompeius bis zu den Flaviern / Les cités grecques et le pouvoir romain de Pompée au temps des Flaviens*) donne lieu prochainement à une publication dans la collection *Asia Minor Studien*. Le congrès de la SoPHAU à Dijon a bénéficié quant à lui de la présence de Cristina Carusi, professeur d'histoire grecque à l'université de Parme, qui nous a fait l'honneur de proposer une communication sur le thème de la nouvelle question d'histoire ancienne à l'agrégation et de se faire aussi le porte-parole de la *Consulta Universitaria per la Storia Greca e Romana* (CUSGR), consolidant ainsi les liens qui unissent nos deux associations.

La SoPHAU a poursuivi son engagement dans l'organisation des *Nocturnes de l'Histoire*, dans des circonstances particulières puisque le comité de pilotage a été marqué par un profond renouvellement après le départ des derniers collègues qui comptaient parmi les fondateurs des *Nocturnes*, Sylvie Pittia pour la SoPHAU. Le passage de témoin avait été préparé et les conditions étaient réunies pour que le nouveau comité soit en mesure de perpétuer l'énorme travail accompli par leurs prédécesseurs. L'édition 2025 des *Nocturnes de l'Histoire* a, comme les éditions précédentes, été marquée par un grand nombre de manifestations, variées et toutes organisées avec enthousiasme et ingéniosité. La SoPHAU se réjouit de l'implication des Sociétaires qui contribuent à la réussite des *Nocturnes* par l'organisation de manifestations, aux côtés des autres universitaires et des acteurs de la culture en France.

Comme les années précédentes, la SoPHAU a reçu « Carte blanche » aux *Rendez-vous de l'Histoire* à Blois. Nathalie Barrandon a été, pour le Bureau, le maître d'œuvre de la table ronde qui a réuni un public nombreux autour d'historiens des différentes périodes venus débattre sur le thème *S'engager ! Les combats des historiens antiquisants et médiévistes dans la France du XX^e siècle*. Le Bureau a aussi bénéficié de l'engagement et de l'expertise, en son sein, de Maria Paola Castiglioni qui a conçu et organisé la table ronde qui vous sera proposée tout à l'heure sur la *science ouverte* en sciences humaines et sociales. Que toutes deux soient chaleureusement remerciées.

J'en viens aux aspects plus corporatistes de notre association. La SoPHAU, souvent en collaboration avec les trois autres sociétés des historiens du Supérieur et l'APHG, a mené des actions en direction des pouvoirs publics dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants et du CAPES. Si l'Élysée a décliné notre demande de rendez-vous, nous avons été reçus à Matignon, au ministère de l'Enseignement supérieur et au ministère de l'Éducation nationale, par des conseillers des ministres, anciens ou actuels, François Bayrou, Élisabeth Borne, Philippe Baptiste.

Nul n'ignore que le milieu académique subit depuis deux ans la volonté des gouvernements successifs de faire passer coûte que coûte une réforme de la formation des enseignants contestée. Le contenu de celle-ci, les modalités de mise en place, tout indique au mieux une grande impéritie, au pire le plus grand mépris pour la communauté, les étudiants et les élèves. La SoPHAU a fait part de sa position et de ses propositions dans pas moins de six communiqués (dont cinq signés avec les autres associations d'historiens), le journal *Le Monde* s'en est fait l'écho dans une de ses éditions au printemps (le 8 avril 2025). J'ai évoqué tout à l'heure la participation de la SoPHAU à la table ronde organisée par la SHMESP sur la réforme, le Bureau de la SoPHAU, pour sa part, a lancé une enquête auprès de ses correspondants sur les modalités d'application de la réforme dans les établissements depuis la rentrée de septembre. Cyrielle Landrea s'est chargée du dépouillement et de l'analyse des réponses que nous avons reçues et je la remercie pour ce gros travail. Elle vous présentera les résultats de cette enquête tout à l'heure quand nous aborderons le point à l'ordre du jour sur les réformes en cours. Disons-le dès maintenant : selon une méthode éprouvée depuis de nombreuses années par les gouvernements successifs, tout concourt dans la réforme à dégrader la qualité de la formation des enseignants et à empêcher l'égalité d'accès aux formations sur tout le territoire national, à désorganiser les universités et à condamner les prochaines générations d'élèves.

La formation des enseignants n'est pas notre seule préoccupation et si l'on doit féliciter les collègues enseignants-chercheurs et chercheurs recrutés en 2025, l'association s'inquiète de la raréfaction des postes mis au concours, accrue par le rétrécissement des budgets accordés aux services publics au profit des dépenses militaires. Les informations qui parviennent de nos correspondants – nous l'évoquerons en détail au point 10 de l'ordre du jour – montrent les efforts des collègues localement pour tenter d'obtenir la publication de postes et l'incertitude dans lesquels on les laisse souvent sur l'avenir de la discipline. L'année prochaine, nous fêterons les 60 ans de notre Société. Pour cette occasion, le Bureau a lancé une enquête sur la cartographie de l'histoire ancienne en France afin de disposer d'un outil d'analyse nous permettant d'évaluer les besoins de la discipline, chiffres à l'appui, et de constituer ainsi en quelque sorte un livre blanc de l'histoire ancienne. De nombreuses réponses nous sont déjà parvenues et je remercie très sincèrement Paul Ernst d'assurer avec enthousiasme et rigueur la lourde tâche de recueillir et de mettre en forme les données. Paul vous présentera ce projet tout à l'heure.

La SoPHAU est intervenue dans d'autres domaines et a informé de son action par de nombreux communiqués. Dans un contexte de tensions internationales exacerbées et de la guerre menée contre le peuple palestinien, le Bureau a condamné les dérives actuelles qui touchent les libertés dans l'université française et a rappelé le nécessaire respect de celles-ci : liberté académique, liberté d'expression, liberté de pensée. Il a soutenu des collègues accusés injustement de s'être désistés d'un colloque organisé au Musée d'art et d'histoire du judaïsme à Paris ; il a condamné l'interdiction d'un colloque sur l'histoire de la Palestine par le ministère de l'Enseignement supérieur et le Collège de France ; il a apporté son soutien au Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH) : les responsables du CVUH, nos collègues d'histoire contemporaine Natacha Coquery et Michèle Riot-Sarcey, ont été citées à comparaître pour diffamation parce qu'elles avaient défendu les exigences de la méthode historique et de l'honnêteté des interprétations face aux thèses révisionnistes d'un ouvrage sur Pétain et la déportation des Juifs. Le procès s'est conclu en octobre par la victoire de nos deux collègues et du CVUH, les magistrats ayant annulé ce procès particulièrement déplacé.

Autre victoire : mercredi dernier¹, le ministre de l'Enseignement supérieur a retiré l'enquête qu'il avait diligentée sur « l'antisémitisme dans l'Enseignement supérieur ». Ce questionnaire, que les chefs d'établissement étaient censés diffuser auprès des personnels et des étudiants, relevait d'une initiative du ministère stupéfiante et inquiétante, digne des années sombres du XX^e siècle. Le Bureau s'est exprimé le 25 novembre à ce sujet, de nombreuses autres voix se sont élevées contre cette initiative qui enfreignait l'interdiction faite à l'employeur d'interroger ses agents sur leurs opinions et dérogeait gravement au fonctionnement public de l'État en recourant au service numérique d'une firme américaine et à un institut français privé controversé. Le questionnaire entretenait de surcroît les confusions les plus graves sur des sujets sensibles, qui réclament au contraire clarté et dépassement des

¹ Le 3 décembre 2025.

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

invectives politiques. La SoPHAU se réjouit du retrait du questionnaire ministériel et continuera de rester vigilante.

C'est sur ces notes positives que j'achève mon rapport mais sans oublier d'adresser mes plus chaleureux remerciements à chacun des membres du Bureau pour son engagement, son sens du collectif et le travail accompli : Cyrielle Landrea, notre secrétaire, Mathieu Engerbeaud, Paul Ernst, Maria Paola Castiglioni, Nathalie Barrandon, Caroline Michel d'Annoville.

Mes derniers mots amicaux vont à Sylvain Janniard, trésorier scrupuleux et rigoureux de la SoPHAU qui quittera ses fonctions aujourd'hui, après 6 ans d'excellents et loyaux services. La SoPHAU lui est très redevable : qu'il trouve ici l'expression de sa plus sincère reconnaissance.

Le rapport moral de la présidente est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Nombre de votants : 60

Pour : 59

Blanc : 1

Le rapport moral de la présidente est approuvé.

La parole est donnée à Sylvain Janniard, trésorier de la SoPHAU.

2. Rapport financier du Trésorier

Notre Société clôt l'année 2025 avec une trésorerie saine. Au 03/12/2025, l'encours global était de **25 886 € (24 470 € au 05/12/2024, 22 001 € au 12/12/2020)**, répartis entre **2 477 € sur le CC BRED et 23 389 € sur le Livret A BRED**. Le montant important de l'épargne permet, grâce aux intérêts perçus (719 € en 2024), de soutenir le Bureau dans la poursuite d'une activité très importante au service de notre communauté, mais dans un contexte de renchérissement des coûts de déplacement et de logement.

Le nombre de sociétaires à jour de leur cotisation à la date de l'AG est de **239** (pour un montant inégalé en 6 ans de 9180 € de cotisation)², contre **223** à l'AG du 05/12/2024. Il convient de les remercier pour leur fidélité à la SoPHAU et tout particulièrement les sociétaires qui ont versé **des cotisations de soutien** (N. Belayche, S. Bouffier, J. Clément, P. Ellinger, C. Grandjean, J.-P. Guilhembet, A. Jacquemin, P. Le Roux, N. Mathieu, H. Ménard, A. Tourraix et C. Virilouvet) ou **de membres bienfaiteurs** (G. Bouyssou, A. Gonzales, M. Royo et M.-T. Schettino).

Le Trésorier se félicite une nouvelle fois que ses appels renouvelés au versement régulier et anticipé dans l'année des cotisations aient porté leurs fruits. Il invite les sociétaires, pour faciliter l'établissement d'un budget annuel et l'anticipation des dépenses, pour limiter aussi les courriers de relance, à privilégier, pour le règlement de leur cotisation annuelle, **le virement « permanent »** sur le compte SoPHAU (virement automatique à date anniversaire, annulable à tout moment), dont les modalités très simples sont rappelées dans le vade-mecum du sociétaire ainsi que sur le site de la Société.

Le montant élevé de trésorerie obtenu grâce aux cotisations a constitué un apport bienvenu dans une année budgétaire chargée. Les dépenses en 2025 ont en effet été importantes et se montent à **8 420 €**. Hors charges récurrentes, leurs principaux postes ont été les frais liés à l'organisation de **notre table ronde aux Rendez-vous de l'Histoire à Blois (834 €)**, le remboursement des **frais engagés par les experts** de nos prix SoPHAU 2024 et 2025 (**1 304 €**), la participation au financement de notre **Congrès 2025 (2 414 €)**, le remboursement de frais de **missions en lien avec l'activité du Bureau au service de la Société (1 759 €)**. Ces frais de mission importants sont explicables par l'activité soutenue des membres du Bureau, ou de leurs mandataires, pour représenter notre Société et défendre nos disciplines, œuvre essentielle dans un contexte d'attaques continues et multiformes contre l'ESR.

² Le nombre de sociétaires à jour au moment de la diffusion de ce rapport est de 242.

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

Malgré ces dépenses élevées, dont il est à craindre qu'elles se ne répètent, voire ne s'accroissent dans les années à venir, c'est avec la sérénité toute stoïcienne de l'*officium* accompli que le Trésorier présente aux sociétaires son dernier bilan financier pour approbation. Sans préjuger du présent vote, il les remercie une nouvelle fois pour la confiance qu'ils lui ont accordée pour les cinq précédents exercices budgétaires et pour la possibilité qu'ils lui ont ainsi donnée d'acquiescer, en guise de *ktéma es aiei*, des compétences avancées en gestion budgétaire associative.

Le rapport financier du trésorier est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Nombre de votants : 66

Pour : 65

Blanc : 1

Le rapport financier du trésorier est approuvé.

3. Renouvellement partiel du Bureau

Sont sortants (3) : Sylvain Janniard, Isabelle Pernin, Clément Sarrazanas.

Sont candidats (2) : Nicolas Laubry, William Pillot.

Chaque candidat se présente brièvement et les candidatures sont soumises à l'approbation de l'assemblée.

Nombre de votants : 67

Nicolas Laubry

Votes favorables : 65

Abstention : 2

William Pillot

Votes favorables : 66

Abstention : 1

Nicolas Laubry et William Pillot sont déclarés élus.

4. Table ronde : « Publications en science ouverte et SHS : enjeux et perspectives »

Fabien Bièvre-Perrin (maître de conférences en Réception de l'Antiquité, université de Lorraine), **Julie Sorba** (professeur en Sciences du Langage, université Grenoble Alpes) et **Anabel Vasquez** (éditrice) ont participé à cette table ronde organisée et modérée par **Maria Paola Castiglioni** au nom du Bureau de la SoPHAU.

L'idée de cette table ronde naît de la volonté de réfléchir à un volet incontournable de notre double mission d'enseignants-chercheurs : à côté de notre rôle dans la formation, nous sommes en effet encouragés à participer à l'élaboration et à la transmission des connaissances, au développement de la recherche fondamentale, à sa valorisation ainsi qu'à la diffusion de la culture. Or, la science ouverte, qui consiste à rendre accessibles les résultats de la recherche en levant les barrières techniques ou financières qui entravent l'accès aux publications scientifiques, ne peut que soutenir cette mission, en encourageant ainsi le partage et la diffusion des contenus scientifiques, et en promouvant un accès démocratisé aux savoirs au bénéfice des spécialistes, des institutions, des citoyens et des étudiants.

La publication en science ouverte, en rendant accessibles des résultats scientifiques, vise à redonner aux chercheurs le contrôle d'un système, sans payer pour diffuser leurs recherches et sans être soumis à des coûts d'abonnements pour l'accès aux contenus scientifiques. Dans le domaine de l'édition, cela implique l'application du principe FAIR (Facile à trouver, Accessible, Interopérable et Réutilisable), d'une série de bonnes pratiques, d'un ensemble de critères transparents et vérifiables en ligne (procédures éditoriales, droits d'auteurs et licences), l'utilisation d'outils garantissant l'accessibilité, la

visibilité et la pérennité des publications, quel que soit le domaine disciplinaire, et le développement d'un modèle économique viable (moyens humains récurrents, revenus, subventions, dotations, etc.).

Comment les sciences humaines et sociales s'approprient-elles ces pratiques et ces outils ? Par quels moyens un engagement dans la science ouverte est-il possible ? Quel est le rôle des enseignants-chercheurs, des doctorants et jeunes docteurs dans ce processus ? Comment faire vivre une revue en « open access » ? Comment professionnaliser davantage les équipes éditoriales ? Selon quel modèle économique ? Comment dialoguer avec les différents acteurs de la science ouverte ?

Après la présentation des intervenants, trois grands axes sont développés : « La science ouverte : où en est-on et comment s'y engager ? », « obstacles (et solutions) » et « enjeux et perspectives ». Pour finir, une discussion s'engage avec la salle.

APRÈS-MIDI

La séance reprend à 13h45.

5. Attribution du Prix SoPHAU en présence de l'expert étranger

Laurence Mercuri présente l'expert étranger choisi pour examiner les thèses finalistes du concours. **Christoph Lundgreen** est *Professur für Alte Geschichte* à l'université de Dresde en Allemagne. Il est spécialiste de l'histoire de la République romaine et de la Grèce archaïque. Ses recherches actuelles portent sur la culture politique et les structures normatives dans l'Antiquité gréco-romaine à travers trois grands axes : les formes de populisme dans l'Antiquité, les aspects de l'État et de la gouvernance dans la Grèce archaïque et les problèmes méthodologiques dans la reconstruction des normes.

Christoph Lundgreen prend ensuite la parole et déclare que le Prix SoPHAU 2025 est attribué à **Émeline Priol** pour son travail intitulé *Sympoliteia ou la citoyenneté augmentée. Anthropologie des pratiques et des institutions supra-civiques dans le monde grec du V^e au II^e s. avant J.-C.*, thèse de doctorat préparée sous la direction de Christel Müller et soutenue le 11 mars 2023 à l'université Paris Nanterre. L'expert vient alors éclairer son choix par la lecture de son rapport.

L'assemblée félicite la lauréate qui, à son tour, prend la parole pour se réjouir de recevoir le prix. Christel Müller, directrice de la thèse, présente également dans la salle, se déclare très heureuse et félicite Émeline Priol.

6. Nouvelles adhésions

L'assemblée est amenée à voter sur les demandes d'adhésion d'un doctorant et six docteurs non titulaires de l'enseignement supérieur.

Le doctorant est :

- **Pierre Zuliani**, agrégé d'Histoire, doctorant contractuel avec charge d'enseignement, Sorbonne Université. Sa thèse, commencée en 2024, porte sur *Démétrios Poliorcète : monnaie, finances et politique* sous la co-direction de Patrice Hamon et Marie-Christine Marcellesi (Sorbonne Université).

Les six docteurs sont :

- **Marjolaine Benaïch**, ATER à l'université d'Angers. Elle a soutenu en 2025, à Sorbonne Université, une thèse en théorie et pratique de l'Archéologie sous la co-direction d'Emmanuelle Rosso (Sorbonne Université) et de François Bérard (EPHE/ENS) : *Pour une archéologie urbaine du « culte impérial ». L'inscription spatiale du dialogue entre les cités d'Italie et le pouvoir central.*

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

- **Alberto Giudice**, chargé d'enseignement à l'université Bretagne Sud et à l'université de Tours. Il a soutenu en 2018, à Mulhouse, une thèse en histoire romaine sous la co-direction de Maria Teresa Schettino (université de Haute-Alsace) et d'Antonio Gonzales (université de Besançon) : *Le principat d'Hadrien : organisation de l'espace urbain et administration territoriale de l'Empire*.
- **Émeline Priol**, agrégée d'Histoire et enseignante dans le Secondaire. Elle a soutenu en 2023 une thèse en histoire grecque sous la direction de Christel Müller (université Paris Nanterre) : *Sympoliteia ou la citoyenneté augmentée : anthropologie des pratiques et des institutions supra-civiques dans le monde grec du V^e siècle au II^e siècle avant J.-C.*
- **Antonio Romano**, ATER à l'université du Mans. Il a soutenu en 2025 une thèse en histoire romaine sous la direction d'Estelle Bertrand (Le Mans Université) : *César sous les Sévères (193-235) : figure et mémoire de l'imperator à la fin du Haut-Empire*.
- **Nina Roux**, agrégée de Lettres classiques et ATER à l'université de Reims. Elle a soutenu en 2024, à l'EHESS de Paris, une thèse en histoire ancienne sous la co-direction de Vincent Azoulay (EHESS) et d'Emmanuèle Caire (Aix-Marseille Université) : *Klèros et kratos : le tirage au sort, un outil au service de la démocratie radicale ? Retour sur le cas athénien (V^e-IV^e s. avant notre ère)*.
- **Floriane Sanfilippo**, certifiée de Lettres classiques et ATER à Aix-Marseille Université. Elle a soutenu en 2025, à Bordeaux, une thèse en Histoire et Littérature sous la co-direction de Renaud Robert (université Bordeaux-Montaigne) et Mario Lentano (università degli studi di Siena) : *Les gestes de main dans les interactions sociales à Rome*.

Les demandes d'adhésion sont soumises à l'approbation des adhérents.

Nombre de votants : 56

Pour : 56

Les nouvelles adhésions sont approuvées à l'unanimité.

7. La SoPHAU aux *Rendez-vous de l'Histoire* à Blois

Comme les années précédentes, la SoPHAU a obtenu « Carte blanche » aux *Rendez-vous de l'Histoire* à Blois le samedi 11 octobre à 18h30. L'édition 2026 était dédiée au thème « La France ? » et la table ronde de la SoPHAU, organisée par Nathalie Barrandon et modérée par Julie Clarini, journaliste au journal *Le Monde*, a réuni Paulin Ismard (Aix-Marseille Université), Emmanuel Loyer (Science Po Paris), Yann Potin (Archives nationales) et Sarah Rey (université de Valenciennes) pour débattre de : « **S'engager ! Les combats des historiens antiquisants et médiévistes dans la France du XX^e siècle** ». Le public est venu nombreux.

La 29^e édition des *Rendez-vous de l'Histoire* à Blois est d'ores et déjà connue : elle aura lieu du 7 au 11 octobre 2026 et portera sur : « Les marchands », thème riche, en particulier pour l'Antiquité. La SoPHAU présentera sa candidature à une nouvelle « Carte blanche » en prévision de l'édition 2026.

8. Informations sur les *Nocturnes de l'Histoire* 2026

La V^e édition des *Nocturnes de l'Histoire* s'est déroulée le mercredi 25 mars 2025, proposant sur tout le territoire cinquante-six manifestations cette année. L'événement vise à promouvoir l'Histoire auprès du grand public sous des formes variées : conférences, visites de musées ou d'expositions, promenades urbaines, jeux, films etc. Les manifestations sont organisées par le milieu académique et les acteurs de la culture, après avoir obtenu le label des *Nocturnes de l'Histoire* délivré par le comité de pilotage des *Nocturnes* composé des présidents et de membres des bureaux des quatre associations d'historiens du Supérieur (SoPHAU, SHMESP, AHMUF, H2C). La présidente souligne l'évolution positive de cette manifestation qui a dorénavant ses fidèles, puisque certaines équipes déposent un dossier chaque

année. La réunion récente du comité de pilotage pour examiner les propositions en vue de l'édition de 2026 a constaté le dynamisme des *Nocturnes de l'Histoire*.

La V^e édition aura lieu le **mercredi 25 mars 2026**, l'appel à proposition est clos depuis la mi-novembre et les manifestations proposées en cours de labellisation. Le programme sera disponible au début de février 2026 à l'adresse : <https://nocturnesdelhistoire.com/manifestation-2026/>

9. La SoPHAU et ses partenariats en réseau (Antiquité Avenir, CoSSAF)

Sylvain Janniard (SJ), membre du Bureau du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France (CoSSAF) et également trésorier, prend la parole pour évoquer l'activité du CoSSAF. Le CA sera renouvelé en février 2026 et SJ est candidat à sa succession avec le soutien de la SoPHAU (deux sièges en LLSHS).

Les chantiers du CoSSAF ont été nombreux cette année. Notons notamment l'enquête sur le financement de la recherche et les effets de la LPR (<https://societes-savantes.fr/enquete-2025-sur-le-financement-de-la-recherche-publique/>). 2 600 réponses complètes ont été reçues provenant de toutes les sciences et de tous les profils de chercheurs. Le constat est unanime : la recherche sur projet est rejetée ; les ANR et ERC ne sont pas perçus comme des outils toujours pertinents. L'enquête révèle aussi un effet de découragement et l'inquiétude de la profession quant à l'accès des jeunes à la carrière universitaire. Après cette enquête, des actions ont été menées (conférence de presse avec finalement peu d'écho, deux tribunes dans *Le Monde*, rendez-vous avec la direction de l'ANR, rendez-vous avec le DRGI du MESR). Au cours de ce rendez-vous, le DRGI a indiqué que les appels à projet étaient faits pour être inégalitaires, que le CNRS n'était pas une agence de moyens mais une agence de personnes et que le MESR réfléchissait surtout à des partenariats avec le privé pour financer la recherche publique.

Le CoSSAF a été consulté par la DGESCO du MEN sur les référentiels de formation des futurs M2E. Les conclusions sont à faire remonter pour le 10/12.

Le CoSSAF a tenu à prendre position à plusieurs reprises, notamment via le communiqué sur la situation à Gaza (30/10 : <https://societes-savantes.fr/communiquede-29-associations-du-college-des-societes-savantes-relatif-a-la-situation-a-gaza/>) et la tribune dans le *Monde* sur la LPR (21/11).

D'autres actions notables sont à venir, notamment « Trajectoire pour demain ». Il s'agit de mettre à disposition du grand public, de la presse et des tutelles un état de la science sur des thèmes de société qui constituent des questions vives pour la prochaine élection présidentielle. Il s'agirait d'une sorte de GIEC produisant des livres blancs sur des thématiques précises, avec deux projets de conventions citoyennes (<https://societes-savantes.fr/trajec-toires-pour-demain-agir-a-lheure-des-transitions/>).

Le prochain congrès se déroulera les 4-6 février 2026 à l'ENS Paris – Campus Jourdan (journée scientifique le 5 février « Dans le maelstrom – sciences, société et choix politiques », AG le 6 février) : <https://societes-savantes.fr/congres-2026-a-paris-dans-le-maelstrom-sciences-societe-et-choix-politiques/>.

Mathieu Engerbeaud (ME) prend la parole pour présenter Antiquité Avenir (AA), « réseau des associations liées à l'Antiquité ». Son objectif est de promouvoir et de valoriser l'Antiquité. Le réseau est administré par un directoire élu et la SoPHAU, en tant que membre fondateur d'AA, dispose de postes de droit au Directoire et plusieurs collègues membres de la SoPHAU y sont engagés depuis des années.

En 2025, les travaux du Directoire ont été en partie consacrés à la révision des statuts et du règlement intérieur d'AA. Les anciens statuts étaient devenus complexes à l'usage et il a été proposé de les simplifier pour faciliter le fonctionnement du directoire (à la fois dans les modalités d'élection et dans la prise de décision). Les nouveaux textes ont été validés le 4 octobre lors d'une AG extraordinaire.

Le Directoire d'Antiquité Avenir a été renouvelé en novembre dernier. Le secrétariat est assuré par deux collègues de l'APLAES : Emmanuèle Caire et Florian Audureau. Les membres de la SoPHAU élus au Directoire pour 2026 sont :

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

- **Sylvie Pittia** : Trésorerie, Prix Antiquité Avenir, Festival de l'Histoire de l'Art à Fontainebleau
- **Cyrielle Landrea** : site internet, *Rendez-vous de l'Histoire* à Blois
- **Laurence Mercuri** : site internet
- **Annie Sartre** : *Journées de l'Histoire* de l'Institut du monde arabe, États généraux de l'Antiquité, réseaux sociaux
- **Mathieu Engerbeaud** : États généraux de l'Antiquité.

D'autres sociétaires de la SoPHAU siègent au titre d'autres associations :

- **Maxence Badaire** (Les Argonautes) : réseaux sociaux, Bibliothèque d'AA, Festival Latin Grec de Versailles
- **Pierre-Olivier Hochard** (Société Française de Numismatique) : *Rendez-vous de l'Histoire* à Blois.

Les activités d'AA ont été variées en 2025. Notons tout particulièrement les actions des membres du Directoire issus de la SoPHAU, comme la participation à la onzième édition des *Journées de l'Histoire* de l'Institut du Monde Arabe. La « carte blanche » élaborée par Annie Sartre portait sur « Quelques personnages de l'Antiquité devenus des héroïnes et des héros ». Annie Sartre précise qu'une nouvelle « carte blanche » a été acceptée pour la prochaine édition qui aura lieu entre le 25 et le 27 mars 2026. Le thème général est consacré aux fêtes et émotions populaires dans le monde arabe. La « carte blanche » portera sur les « Fêtes et rituels festifs familiaux dans le monde arabe préislamique ».

La SoPHAU a été aussi à l'initiative d'une « carte blanche » accordée au réseau Antiquité Avenir en 2025, grâce à Pierre-Olivier Hochard et Cyrielle Landrea : « La France pour touristes : l'engouement pour les sites et monuments », avec la participation de Florian Baret (université de Tours), Vivien Barrière (CY Cergy Paris Université), Anne-Catherine Jovanovic-Durville (Sorbonne Université). La table ronde a été modérée par Pierre-Olivier Hochard (université Marie et Louis Pasteur). Une nouvelle proposition sera présentée au Directoire d'AA par nos deux collègues l'année prochaine.

L'année 2025 a également été marquée par la première édition du Prix Antiquité Avenir sur le thème « Explorer ». Le but du prix est de récompenser un projet sur l'Antiquité mené par une classe dans le Secondaire, en lien avec la thématique de l'année proposée par AA. Le prix est remis à l'établissement, mais il récompense le projet de la classe et de son enseignant. Le montant du Prix est de 1 000 €. Le prix 2025 a été attribué au collège Marcel-Cachin (Le Blanc-Mesnil, 93), pour un projet porté par Thibaud Nicolas, sociétaire de la SoPHAU. La thématique retenue pour l'année prochaine est : « Les animaux ». L'appel à candidature est clos.

10. Postes d'enseignant-chercheur et de chercheur : bilan de la campagne de recrutement 2025 et informations sur les prévisions de postes en 2026

Cette année, l'histoire ancienne a enregistré quatre **repyramidages** :

- Hélène Aurigny, Histoire grecque, Aix-Marseille université
- Alain Duploux, Archéologie grecque, Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Antigone Marangou, Archéologie grecque, Rennes 2
- Anne-Valérie Pont, Histoire romaine, Sorbonne université.

Laurence Mercuri rappelle que la procédure dite de repyramidage a été mise en place dans le cadre de la Loi pour la recherche (LPR) en 2021 et prévoyait de rééquilibrer le ratio MC/PU et hommes/femmes à l'Université en nommant par voie interne localement 400 MC par an sur cinq ans au grade de PU.

Pour cette période de cinq ans (2021-2025), la 21^e section du CNU a enregistré 22 promotions aux fonctions de professeur des universités au choix et par voie interne, 13 pour l'Antiquité et 9 pour le Moyen Âge, selon la ventilation annuelle et géographique suivante :

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

Date	Antiquité		Moyen Âge	
Septembre	Promotions	Universités	Promotions	Universités
2021	3	Lille, Nîmes, Toulouse	1	Rennes
2022	4	Bordeaux, Nancy, Rennes, Toulouse	3	Nantes, Rouen, Toulouse
2023	0		2	Paris 1, Paris Nord
2024	2	Amiens, Pau	3	Corte, Nantes, Sorbonne U.
2025	4	Aix-Marseille, Rennes, Paris 1, Sorbonne U.	0	

Les supports de maître de conférences correspondants ont été perdus.

La campagne « synchronisée » 2025 a permis de recruter 6 maîtres de conférences et 7 professeurs des universités.

Maîtres de conférences :

- Bordeaux, Histoire de l'art et Archéologie du monde romain : Dorothee Neyme
- Corse, INSPÉ, Histoire ancienne : François Santoni
- Limoges, Histoire grecque : Amarande Laffon
- Metz, Histoire romaine : Laurent Anglade
- Nanterre, Histoire grecque : Olga Boubounelle
- Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Histoire de la République romaine : Charles-Alban Horvais.

Professeurs des universités :

- Aix-Marseille, Histoire romaine : Cyril Courrier
- Besançon, Histoire grecque : Pierre-Olivier Hochard
- Montpellier, Égyptologie : Sébastien Biston-Moulin
- Nice, Histoire et Archéologie antiques : Isabelle Pimouguet-Pedarros
- Paris Cité, Histoire romaine : Stéphanie Wyler
- Sorbonne Université, Archéologie et Histoire de l'art de l'Égypte pharaonique : Frédéric Payraudeau
- Sorbonne Université, Histoire romaine : François Lerouxel.

Avec les précautions indispensables, le Bureau communique des informations sur les **postes d'enseignant-chercheur susceptibles d'être ouverts au recrutement en 2026** sous réserve de validation (le processus est en cours et les intitulés sont indicatifs). La liste a été établie d'après les informations fournies par les correspondants et les collègues présents à l'assemblée générale. Elle n'est peut-être pas complète. En outre, il est rappelé que **cette liste ne doit pas être diffusée sur les réseaux sociaux**.

Dix postes de **maître de conférences** prévus au printemps 2026 et à confirmer :

- Lyon 2 : Histoire grecque
- Lyon 3 : Histoire romaine
- Orléans : Histoire ancienne
- Paris Cité : Histoire grecque
- Rouen : Histoire grecque
- Rouen : Histoire romaine
- Sorbonne Université : Histoire de l'Orient romain
- Sorbonne Université : Haut-Empire romain et Antiquité tardive
- Toulouse : Histoire grecque (mondes extra-égéens, en particulier Égypte et/ou Proche-Orient)
- Tours : Histoire grecque

Quatre postes de **professeur des universités** prévus au printemps 2026 et à confirmer :

- Paris 1 Panthéon-Sorbonne : Histoire hellénistique

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

- Paris Est Créteil : Histoire romaine
- Sorbonne Université : Histoire des religions du monde antique
- Tours : Histoire de l'art (Antiquité grecque).

Les correspondants ont également mentionné des postes gelés ou non obtenus : pour les postes de MC, Le Mans Université, Paris Cité et Reims ; pour les postes de PU, Le Mans Université et Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Concernant les postes CNRS en Section 34 (ex-32) « Mondes anciens et médiévaux », ceux-ci ne sont pas connus au moment de l'AG. Toutefois, il devrait y avoir le même nombre que l'année dernière : 4 chargés de recherche et 6 directeurs de recherche³.

11. Point sur les projets de réforme en cours, notamment le CAPES et le bilan de l'enquête SoPHAU sur l'application de la réforme

Le Bureau de la SoPHAU a lancé à l'automne une enquête sur l'application de la réforme du CAPES. Les réponses ont été nombreuses (Aix-Marseille, Albi, Arras, Avignon, Besançon, Brest, Caen, Dijon, Évry, Grenoble, Lille, Limoges, Lorient, Lyon 2, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Paris 8, Paris Cité, Paris Est Créteil, Paris Nanterre, La Réunion, Reims, Rennes, Sorbonne Université, Strasbourg, Tahiti, Toulouse, Tours, Valenciennes et Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines). Le Bureau remercie les correspondants qui ont répondu à l'enquête en dépit des incertitudes liées à la précipitation de la mise en place de cette réforme ; une réforme effectuée sans concertation et dont tous les contours ne sont pas encore fixés alors que les premières épreuves se dérouleront dans quelques mois.

Cyrielle Landrea (CL) présente les résultats montrant la grande disparité des situations pour préparer les étudiants à la nouvelle version du CAPES (financement et volume horaire notamment). Néanmoins, une caractéristique commune se dégage. En effet, dans de nombreuses universités, **les étudiants de M1 MEEF souhaitent présenter dès cette année le concours bac+3** sans attendre de pouvoir passer le concours « ancienne version ». Le nouveau concours peut aussi attirer des étudiants ayant déjà un Master ou ceux qui sont inscrits pour préparer l'agrégation (Tours). Cependant, il existe quelques cas différents. Par exemple, les collègues de Rennes ont demandé aux étudiants de Master de passer l'ancienne version du concours à Bac+5. À Valenciennes, l'essentiel de la promotion de M1 souhaite passer le concours en M2 l'année prochaine.

La mise en place d'une préparation au concours s'est faite dans l'urgence. La solution choisie pour cette année universitaire n'est d'ailleurs pas forcément celle qui sera retenue pour les années suivantes. Pour l'instant, **certaines universités ont transformé des UE existantes** : Aix-Marseille (récupération d'heures assurées par l'INSPÉ), Besançon, Caen (pour une partie), Lille, Limoges, Lorient, Lyon 2 (transformation de cours de MEEF), Metz, Paris 8, Paris Cité, Paris Est Créteil (possibilité de suivre aussi des cours de géographie), Paris Nanterre, Reims (redéploiement d'heures de MEEF non utilisées) et Tahiti. Certains collègues font part d'un **dispositif avec des UE ou des heures dédiées** : Albi, Arras, Avignon, Évry, Grenoble, Nancy, Paris 8, La Réunion, Reims, Rennes, Strasbourg, Tahiti, Toulouse, Tours, Valenciennes et Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Les collègues de Caen proposent une formation sans diplôme avec des UE mutualisées des licences d'histoire et d'histoire-géographie et en réutilisant une UE de L3 préexistante. Un fléchage des cours à choix pour permettre d'aborder les questions du concours durant le cursus universitaire a été proposé à Grenoble. Les UE peuvent aussi être suivies par d'autres étudiants en dehors des L3. À Limoges, il

³ Depuis l'AG de la SoPHAU, l'arrêté de publication des postes de chargé de recherche (CR) a paru au *Journal officiel* du 11 décembre :

N° 34/02 : 4 CR de classe normale, dont prioritairement :

- 1 CR de classe normale sur le thème « Asie ancienne » ;

- 1 CR de classe normale sur le thème « Archéologie et histoire de l'Europe du nord et du nord-ouest médiévale ».

La publication des postes de directeur de recherche reste attendue.

Il y a aussi une volonté d'adapter le contenu des cours de L3 aux questions. À Mulhouse, les interventions sur l'ensemble des périodes historiques ont été confiées à un seul vacataire, spécialiste de l'époque contemporaine, pour un volume d'environ 20 heures, retirées aux enseignements fondamentaux d'histoire.

L'enquête a ensuite abordé la question du **budget dédié pour la mise en place d'une préparation au nouveau CAPES**.

- **Sans budget spécifique** : Aix-Marseille, Albi, Besançon, Grenoble, Mulhouse, Nanterre, La Réunion, Reims, Tours
- **Budget de l'université** : Avignon, Brest, Caen (en partie), Évry, Limoges, Montpellier, Nancy, Paris Cité, Tahiti, Tours (si besoin), Valenciennes
- **Budget de l'UFR** : Dijon, Lorient, Rennes
- **Budget du ministère** : Arras, Lyon 2, Metz, Paris 8, Strasbourg, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- **Financement espéré du ministère** : Caen, Tours.

La question de l'**accueil des titulaires d'une licence non lauréats au concours 2026** montre une nouvelle fois la grande diversité des solutions proposées. Une partie importante des correspondants indique que la question n'est pas encore tranchée dans leur université (Aix-Marseille, Albi, Dijon, Limoges, Lorient, Metz, Montpellier, Nancy, Paris Est Créteil, Reims, Rennes, Sorbonne Université, Toulouse, Valenciennes, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) et que, dans un cas, il n'est pas prévu d'accueillir ces étudiants pour l'instant (Paris Cité). Pour les autres universités, plusieurs options sont évoquées :

- **Mise en place d'un DU de préparation au CAPES** : Avignon, Évry, Lyon 2, Nanterre
- **Formation non diplômante** : Caen
- **Accueil en L3** : Arras
- **Dans le parcours de préparation spécifique au concours** : Grenoble, Lille (en L3), Tours (transformation de la préparation à l'agrégation en préparation aux concours)
- **Parcours pour non lauréats dans le M2E** : Besançon, La Réunion, Strasbourg, Tahiti, Tours
- **Master Histoire** : Paris 8, Valenciennes.

Enfin, la dernière question portait sur l'**implication universitaire dans le M2E** à la rentrée 2026. Certaines universités ouvriront bien cette formation : Aix-Marseille (pilotage par l'INSPÉ) Besançon, Grenoble, Lille, Limoges, Metz, Montpellier, Nancy, Paris 8, Strasbourg, Tours (INSPÉ et Orléans) et Versailles Saint Quentin. À Paris Cité, il y aura un DIU autour de l'INSPÉ. Certaines universités sont encore dans l'incertitude (Caen, Dijon, Toulouse), tandis que d'autres savent déjà qu'elles n'auront pas de M2E (Albi, Avignon, Évry, Lorient, Lyon 2, Mulhouse, Nanterre, La Réunion, Tahiti et Valenciennes).

Au nom du Bureau de la SoPHAU, Sylvain Janniard (SJ) a participé en novembre à la table ronde de la SHMESP consacrée à la réforme du CAPES et a présenté à cette occasion un premier bilan des réponses reçues, soulignant des problèmes importants, comme l'adaptation difficile des préparations à la diversité des parcours d'étude, l'absence de visibilité sur les futurs M2E (portage ? part des enseignements vraiment assurés par les EC ?) ou encore le désengagement financier de l'État dans la préparation en L3, lequel attende pourtant à la liberté pédagogique en M2E (un diplôme de master qui sera placé sous le contrôle direct de l'État employeur). La VP du jury du CAPES ancienne formule était présente à la table ronde et a indiqué sa crainte que les universitaires ne soient pas les bienvenus dans les jurys du nouveau CAPES. Elle a aussi évoqué la rumeur selon laquelle les IG prépareraient un programme disciplinaire pour les M2E.

Au cours de la discussion avec les sociétaires présents, SJ insiste sur le problème du financement de la préparation à l'oral dans les parcours de Licence préparant au concours. Les difficultés rencontrées à tous les niveaux par la mise en place dans l'urgence de cette réforme créent des effets d'opportunité pour les formations privées qui se multiplient depuis la parution du décret. William Pillot souligne en effet qu'à Angers l'UCO (Université Catholique de l'Ouest) démarche les étudiants pour les préparer au concours, notamment aux épreuves orales. Il rappelle également que l'enveloppe de 60 heures

promise par le ministère n'a pas été versée, si bien que les heures effectuées à l'université d'Angers risquent de ne pas être payées, sauf si l'université parvient à dégager des fonds spécifiques, ce qui semble difficile au vu de la situation budgétaire de l'établissement.

À une question de Christel Müller sur la nature des dispositifs mis en place pour les lauréats du concours qui ne valideront pas leur Licence, SJ répond que ces étudiants auront un an pour repasser leur L3 et entrer en M2E, le bénéfice d'un concours étant garanti un an à son lauréat. La discussion aborde ensuite la question des conséquences de la réforme sur les préparations à l'agrégation. À Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sylvie Pittia et Lucia Rossi ont constaté une nette augmentation des effectifs. Est-ce l'effet d'un simple déplacement géographique des étudiants ou bien le reflet de la volonté, de la part d'un certain nombre d'étudiants, de passer l'agrégation à la place d'un concours de CAPES déstructuré ? Christel Müller évoque quant à elle la place de l'INSPÉ dans les nouveaux dispositifs. SJ précise que les INSPÉ interviennent désormais de façon dérogatoire dans les licences premier degré qu'ils pilotent et qu'ils risquent d'occuper aussi une place croissante dans les formations de Licence pour le second degré (préparation aux oraux en particulier).

Laurence Mercuri (LM) présente ensuite les enjeux des **contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP)**. Elle rappelle que l'assemblée générale du 13 juin 2025 a adopté une motion contre le projet de généralisation des COMP en janvier 2026.

Les COMP constituent des instruments de pilotage politique assortis d'une subvention versée progressivement en fonction de la réalisation des objectifs fixés (la « performance »), fondés sur des indicateurs fixés par le secteur privé (l'insertion professionnelle et la production de valeur marchande) et excluant intégralement les considérations propres à l'Université, c'est-à-dire la transmission et la production désintéressées de savoirs. L'objectif est la territorialisation et l'adaptation des formations aux besoins de l'économie locale.

Selon un rapport du Sénat (n° 139, déposé le 24 novembre 2025), la généralisation des COMP à tous les établissements n'aura finalement pas lieu en janvier 2026, en raison de l'absence d'évaluation des COMP expérimentaux 2023-2025 et, surtout, de l'austérité budgétaire. Ainsi, le ministère indique que les montants contractualisés ne pourront pas aller au-delà de 2 %, soit en définitive à peine plus qu'aujourd'hui. La vigilance est toutefois de mise car le projet des COMP 100 % n'est pas abandonné.

12. Questions diverses

Laurence Mercuri (LM) informe les sociétaires de l'**appel à communication de la Mommsen-Gesellschaft**, partenaire de la SoPHAU, pour son congrès qui se déroulera à Mayence (Leibniz-Zentrum für Archäologie), du 7 au 9 mai 2026. Le thème du congrès est : *Streit - Konflikt – Disput : Antike Antagonismen im interdisziplinären Fokus*. Les propositions prendront la forme d'un résumé d'environ 300 mots et d'une courte bibliographie ; elles seront envoyées à Lukas Reimann (reimann@uni-trier.de), au plus tard le 13 février 2026. LM invite les sociétaires à participer au congrès de la Mommsen-Gesellschaft où le Bureau sera représenté.

Pour finir, LM évoque **les 60 ans de la SoPHAU**. En effet, la SoPHAU, fondée le 14 mai 1966, fêtera son soixantième anniversaire d'activité lors de l'assemblée générale programmée le **13 juin 2026** à Paris. À cette occasion, le Bureau organisera une table ronde sur les missions et l'avenir de la Société, invitant au débat d'anciens présidents, des membres du Bureau actuel et de plus jeunes sociétaires. En outre, dans cette perspective, il est en train d'établir une **cartographie de l'histoire ancienne en France** (au sens large d'histoire, archéologie et histoire de l'art de l'Antiquité). Paul Ernst, chargé de recueillir et de mettre en forme les données, précise qu'il s'agit de constituer un répertoire des enseignants-chercheurs et chercheurs, qui sera distribué lors de l'assemblée, mais aussi de recueillir des informations sur la situation de l'enseignement de nos disciplines dans chaque université, afin d'en dresser un bilan et de s'appuyer sur ces résultats pour continuer à promouvoir et, souvent, défendre vigoureusement l'histoire ancienne. Les correspondants ont été contactés à cette fin. Deux documents

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

leur ont été envoyés : la fiche de leur université et/ou laboratoire publiée dans le dernier annuaire de la SoPHAU en 2018, pour une mise à jour, ainsi qu'un fichier comprenant l'ensemble des informations supplémentaires demandées. Le Bureau remercie tous ceux qui ont déjà transmis ces informations à Paul Ernst (p.ernst@unistra.fr) et rappelle la date limite du **20 décembre 2025**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h55.

Composition du BUREAU de la SoPHAU au 6 décembre 2025 :

Présidente : Laurence MERCURI

Trésorière : Maria Paola CASTIGLIONI

Secrétaire : Cyrielle LANDREA

Autres membres :

Nathalie BARRANDON

Mathieu ENGERBEAUD

Paul ERSNT

Nicolas LAUBRY

Caroline MICHEL D'ANNOVILLE

William PILLOT.

Les déclarations légales en préfecture seront effectuées dans les meilleurs délais sur la base de la présente délibération.

Fait à Paris, le 12 décembre 2025

La Présidente de la SoPHAU,
Laurence Mercuri



La Secrétaire de la SoPHAU,
Cyrielle Landrea

